



# Assemblée générale

Distr. générale  
13 juin 2016  
Français  
Original : anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Trente-deuxième session

Point 4 de l'ordre du jour

### Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil

#### **Note verbale datée du 12 mai 2016 adressée par la Mission permanente d'Arménie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève au Haut-Commissariat aux droits de l'homme**

La Mission permanente de la République d'Arménie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, et a l'honneur d'appeler son attention sur le rapport intérimaire du Défenseur des droits de l'homme (Médiateur) de la République du Haut-Karabakh publié sur les atrocités commises par les forces armées azerbaïdjanaises contre la population civile de la République du Haut-Karabakh et les soldats de l'armée de défense du Haut-Karabakh (voir A/70/863-S/2016/405, annexe).

La Mission permanente serait reconnaissante au Haut-Commissariat de faire distribuer le texte de la présente note et son annexe\* en tant que document de la trente-deuxième session du Conseil des droits de l'homme, au titre du point 4 de l'ordre du jour.

---

\* L'annexe est distribuée uniquement dans la langue originale.

GE.16-09635 (F) 160616 210616



\* 1 6 0 9 6 3 5 \*

Merci de recycler

